

Conseil syndical

330^e réunion
Jeudi 23 janvier 2020
11 h 45



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître sa convention
7. La maison vraiment en ordre?
8. Date de l'assemblée générale statutaire
9. Cours en ligne

Projet d'ordre du jour (suite)

10. Lecture et adoption du procès-verbal de la 329^e réunion
11. Tribune des déléguées et des délégués
12. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (592^e et 593^e réunions)
 2. Calendrier syndical de février 2020
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 27 février 2020
15. Clôture de la réunion

Point 4

**Lecture et adoption
de l'ordre du jour**

Point 4

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 330^e réunion du conseil syndical;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la 330^e réunion du conseil syndical du 23 janvier 2020.

Point 5

Rapport du comité des relations de travail

Point 5

Dossiers concernant un.e (parfois deux) professeur.e.s

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Congédiement d'un prof (grief)	En audience
Contestation d'un avis disciplinaire (grief éventuel)	
Relocalisation d'une prof dont le bureau et les livres auraient été contaminés par des moisissures	
Réclamation de reconnaissance d'une tâche de dir. de prog. de cycles sup. – prog. court de 2 ^e cycle (dégagement et prime)	
Harcèlement (2 dossiers diff., l'un fait l'objet d'un grief)	
Demande de récup. de reconnaissance de tâche pour stages	
Remboursement cotisations professionnelles	<i>Nouveau</i>

Point 5

Dossiers concernant un.e (parfois deux) professeur.e.s (suite)

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
2 profs désirant renoncer à la prolongation de leur contrat à la suite d'un congé parental vs évaluation	Lettres d'entente à venir
Ajustement de tâche d'enseignement d'une prof clinicienne au retour d'un congé maternité	
Prof qui a gardé une direction pédagogique pendant sa sabbatique	<i>Réglé</i>
Problème d'approbation de tâche d'un prof	<i>Réglé</i>
Évaluation de la dette de cours d'un prof embauché dans une autre université	<i>Réglé partiellement</i>

Point 5

Dossiers concernant un ensemble de professeur.es

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Profs dont le classement dans l'échelle salariale (clauses 22.04 et 22.07 modifiées dans la c.c. 2018-22) est contestable	
Report des embauches au 1 ^{er} décembre 2017 (grief)	<i>En voie de règlement</i>

Point 5

Dossiers concernant tous les membres du SPPUQTR

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Conséquences du lock-out (grief)	
Nomination d'un professeur et d'un chargé de cours pour siéger sur le Comité multisectoriel en santé et sécurité du travail	<i>Lettres d'entente à venir</i>
Reconnaissance du syndicat (grief)	<i>Réglé</i>

Point 6

**Mieux connaître
sa convention**

Point 6

Article 9 EMBAUCHE

Critères d'embauche :

- Chaque AD soumet ses critères particuliers d'embauche (titre du poste, discipline/étiquette, exigences et expérience du poste et autre) à la CÉ pour avis au CA qui les adopte;

Point 6

Recherche de candidatures :

- Après réception de la décision du CA visant la répartition des postes, le département procède à la recherche de candidatures via l'affichage du concours dans les médias appropriés

ATTENTION

- * le comité de pré-sélection est lié par les exigences du poste affiché notamment en regard de la diplomation exigée (selon le cas prévoir la mention « ou diplôme dans une discipline connexe »). Il faut éviter tout vice de procédure dans le processus d'embauche pouvant donner ouverture à un grief et occasionner des délais si une recommandation viciée était entérinée par l'Université.
- * en cas de grief : un arbitre ne pourrait octroyer le poste mais n'ordonner que la reprise du processus d'embauche en respectant la c.c. et certaines balises.

Point 6

Comité de présélection : (clause 9.03 c.c.)

- L'AD doit former un comité de présélection afin de procéder à la sélection des candidats qui est composé :
 - Direction du département qui le préside
 - D'au moins deux professeurs du département (un professeur dans le champ d'expertise, d'enseignement ou de recherche correspondant au poste affiché et un professeur œuvrant dans un autre secteur d'enseignement ou de recherche);
 - Dans la mesure du possible, un professeur ne peut être désigné que sur un seul comité de présélection par année;
 - Professeurs permanents majoritairement;

Point 6

- Le dép. s'assure qu'au moins un professeur membre du comité de présélection participe à une formation offerte par l'Université une fois par année.
- Le comité de présélection évalue les candidatures reçues (un conseiller en ressource humaines* est mis à sa disposition par l'Université pour offrir du support) ***et remet un rapport à l'AD contenant la liste des candidatures reçues avec l'ordre de préférence et fait une recommandation justifiée;***

Point 6

Entrevue (clause 9.07 c.c.)

- Lorsque le comité de présélection juge à propos de rencontrer certains des candidats, tous les membres de l'AD sont invités aux entrevues. Le **professeur*** ou le chargé de cours qui répond aux exigences du poste tel qu'affiché ou qui a des qualifications équivalentes à celles d'un candidat reçu en entrevue est également reçu en entrevue

* professeur ou chargé de cours : le professeur régulier ou le professeur suppléant du département ou d'un autre département OU le chargé de cours n'a **aucune priorité d'embauche** par rapport aux autres candidats (de l'interne ou de l'externe).

Point 7

**La maison
vraiment en ordre?**

Point 7

« Le mandat du recteur McMahon a également été marqué par des événements moins heureux, notamment le lock-out des professeurs, en 2018 [...] »

DERNIÈRE ANNÉE DE MANDAT POUR DANIEL MCMAHON

Le recteur veut «laisser la maison en ordre»



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouveliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'année 2020 sera la dernière du mandat de Daniel McMahon à titre de recteur de l'UQTR. Le processus pour trouver la personne qui le remplacera sera amorcé dès le printemps prochain par le conseil d'administration. Il faudra toutefois attendre à l'automne avant la nomination du nouveau recteur ou de la nouvelle rectrice par le Conseil des ministres. «Le conseil d'administration vise à ce que quelqu'un entre en fonction avant le congé des Fêtes», précise-t-il, histoire de ne pas arriver en plein milieu d'une session ou d'un processus budgétaire comme ce fut son cas, il y a trois ans, un certain 8 février.



Le recteur de l'UQTR, Daniel McMahon — PHOTO: FRANÇOIS GÉRARD

D'ici là, Daniel McMahon indique qu'il entend poursuivre ses efforts pour «laisser la maison en ordre». À son arrivée, rappelle-t-il, l'UQTR était sous le joug d'un important déficit budgétaire. «À mon entrée, je m'étais fixé deux objectifs: avoir un retour à l'équilibre budgétaire, mais en même temps, développer l'Université», dit-il. Quelques trois ans plus tard, au 30 avril 2019, les états financiers de l'UQTR étaient revenus à l'équilibre. Toutefois, «ce n'est pas cet équilibre-là qui compte pour le gouvernement. C'est ce qu'ils appellent le calcul pour la subvention conditionnelle. On est en léger déficit. On est encore en plan de redressement, mais on est très proche de l'équilibre financier», assure-t-il. Cet équilibre devrait être atteint en 2021, prévoit ce comptable de profession

en souhaitant «que la personne qui va prendre mon siège n'ait pas cette épée de Damoclès au-dessus de la tête». L'UQTR, tout comme les autres universités, fait en ce moment des représentations auprès du gouvernement afin qu'il y ait poursuite des réinvestissements en éducation supérieure. Pour redresser la situation après son arrivée, le recteur explique qu'il a travaillé pour augmenter les revenus, entre autres en allant chercher de la clientèle additionnelle et en mettant beaucoup d'efforts sur les deuxième et troisième cycles où le financement est supérieur. «On a travaillé également sur les dépenses. Il fallait réduire la proportion de la masse salariale

globale. On a travaillé très fort avec les renouvellements de conventions collectives», ajoute-t-il. Le campus de l'UQTR à Drummondville, qui en sera à sa quatrième année en janvier 2020, en est un bel exemple de développement qui apporte de l'eau au moulin. «On est à plein régime sur les programmes qu'on a démarrés à ce moment-là», dit-il, et d'autres programmes s'en viennent, comme le travail social. «On va augmenter la cohorte en sciences infirmières. Dans ces deux cas-là, c'est pour répondre aux besoins exprimés par le CUSS-MCQ», rappelle-t-il. «On parle même d'ergothérapie. La demande est excessivement forte.» L'UQTR possède aussi neuf centres hors campus. «D'un côté,

professeurs, en 2018, de même que deux dossiers de ressources humaines (ancien directeur des équipements et ancien vice-recteur aux ressources humaines) qui ont fait l'objet de procédures à la cour fort médiatisées.

Avant Noël, l'UQTR a amorcé sa nouvelle planification stratégique pour «définir l'université de demain qu'on veut avoir et les ambitions qu'on veut se donner. On est en croissance démographique pour quelques années. Alors que tout le monde prévoyait qu'on était pour tomber, on a réussi à obtenir une très légère augmentation»

on a augmenté nos revenus et de l'autre, on a mieux contrôlé les dépenses», résume-t-il. Avant Noël, l'UQTR a amorcé sa nouvelle planification stratégique pour «définir l'université de demain qu'on veut avoir et les ambitions qu'on veut se donner. On est en croissance démographique pour quelques années», souligne le recteur. «Alors que tout le monde prévoyait qu'on était pour tomber, on a réussi à obtenir une très légère augmentation», dit-il, grâce à des efforts de recrutement international notamment. Le mandat du recteur McMahon a également été marqué par des événements moins heureux, notamment le lock-out des

Avec le recul, le recteur ne sait pas si ces événements auront un impact négatif sur l'UQTR, «mais si l'on regarde les signes, quand on regarde les projets sur lesquels on travaille à l'Université et la collaboration que l'on a avec les professeurs, on n'a jamais eu autant de projets sur la table», constate-t-il, la plupart «avec la collaboration des profs», précise le recteur en ajoutant que «la clientèle n'a pas chuté non plus tandis que le financement de la recherche est en augmentation. On a changé notre modèle budgétaire avec les départements. Je suis très fier d'où on en est rendu», conclut-il.

« [...] si l'on regarde les signes, quand on regarde les projets sur lesquels on travaille à l'Université et la collaboration que l'on a avec les professeurs, on n'a jamais eu autant de projets sur la table », constate-t-il, la plupart «avec la collaboration des profs», précise le recteur en ajoutant que «la clientèle n'a pas chuté non plus tandis que le financement de la recherche est en augmentation. »

Point 8

**Date de l'assemblée
générale statutaire**

Point 8

Projet de résolution

CONSIDÉRANT l'article 12.2.1 des Statuts du SPPUQTR;

CONSIDÉRANT la disponibilité de la salle 1012 Nérée-Beauchemin;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

De fixer au jeudi 2 avril 2020 à 12h la tenue de l'assemblée générale des professeurs et des professeures et à 12h30 l'assemblée générale statutaire du Syndicat à la salle 1012 Nérée-Beauchemin.

Point 9

Cours en ligne

Point 9

Retour sur les programmes courts

Question 1 : Ce programme est-il pérenne?
Oui: 14 Non: 1

Question 2 : Ce programme est-il rattaché au comité de programme
ou à un responsable?
Rattaché: 9 Responsable: 6

Question 3 : Ce responsable a-t-il un dégagement?
Aucun: 5 Comité de prog.: 6
Convention: 3

Point 9

Retour sur les programmes courts

Question 4 : Ce programme est-il sur mesure ou ouvert à tous?
Sur mesure: 4 Ouvert: 11

Question 5 : Le sujet des programmes courts devrait-il faire l'objet de négociation pour la prochaine convention collective?
Oui: 11 Non: 3 Indécis: 1

La suite des choses:

En attente des données des décanats
Rencontre à venir avec les doyens

Point 9

Cours en ligne

- Annexe F
- Rencontre avec les doyens
- Conseil syndical mis à contribution: réflexion et discussion
- Négociation de la prochaine convention collective

Point 9

Choix d'un nouveau recteur

Comité: VPAU, VPAS et le professeur François Labelle, du Département de management

Professeur.es interpellé.es

- Attentes pour le prochain recteur ou la prochaine rectrice
- Sondage

Assemblée des gouverneurs

- Règlement général 11. Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement
- Art. 6.: Syndicat peut être consulté

Point 10

**Lecture et adoption du
procès-verbal de la
329^e réunion**

Point 10

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 329^e réunion du conseil syndical tenue 28 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu le projet dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité du projet;

Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la 329^e réunion du conseil syndical.

Point 11

**Tribune des déléguées et
des délégués**

Point 12

Information et dépôt de documents

Point 12.1

12.1 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (592^e et 593^e réunions)



Syndicat des professeurs
et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 592^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 7 novembre 2019 à 13 h 30 au local 3813 Pavillon de la santé (PV-CX592-21-11-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX592-21-11-2019-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
1. CX591 – 7 novembre 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
1. Correspondance depuis le 7 novembre 2019
6. Rapport des officiers
7. Création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études
Ordre du jour du conseil syndical du 28 novembre 2019
8. Affaires nouvelles
9. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
10. Date de la prochaine rencontre : 5 décembre 2019
11. Clôture de la réunion

CX592-21-11-2019-01 **Mot de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue et s'informe que tous ont passé une belle semaine.

CX592-21-11-2019-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le trésorier demande d'ajouter, dans 09- Affaires nouvelles, le point :
Souper de Noël

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.



Syndicat des professeurs
et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 593^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 5 décembre 2019 à 13 h au local 3813 Pavillon de la santé (PV-CX593-05-12-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX593-05-12-2019-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
1. CX592 – 21 novembre 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
1. Correspondance depuis le 21 novembre 2019
2. RAS du mois de novembre 2019
6. Rapport des officiers
7. Procès-verbaux
8. Contrat - 50^e du SPPUQTR
9. Local 1111 Ringuet
10. Bulletin d'information
11. Forum des partenaires
12. CSC – Concert bénéfique
13. Affaires nouvelles
14. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
15. Date de la prochaine rencontre : 18 décembre 2019 ou 16 janvier 2020
16. Clôture de la réunion

Point 12.2

12.2 Calendrier syndical de février 2020

Février 2020

Lundi	3 février	Cérémonie de remise de bourses - Fondation
Mardi	4 février	Commission des études
Jeudi	6 février	CLIUQ
Jeudi	6 février	Conseil fédéral FQPPU
Vendredi	7 février	Conseil fédéral FQPPU
Mardi	11 février	Comité des services à la collectivité
Jeudi	13 février	Comité exécutif
Lundi	17 février	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	27 février	Conseil syndical

Point 13

Affaires nouvelles

Point 14

**Date de la prochaine réunion :
27 février 2020**